

EN IRRIGATION POURQUOI ET COMMENT RESPECTER SON DEBIT SOUSCRIT ?



La bonne gestion d'un réseau d'irrigation par aspersion nécessite un respect du débit souscrit de chaque irrigant.

En effet, si certains irrigants prélèvent plus de débit que leurs souscriptions le permettent, des chutes de pression vont avoir lieu dans le réseau et les irrigants situés sur les points hauts du réseau ou sur les antennes limitantes n'auront pas la pression qui leur est nécessaire pour arroser.



D'autre part, les études indispensables en prévision d'extension ou de restructuration de réseau seront faussées et l'obtention des subventions pour la modernisation du réseau compromise.

Enfin, le débit souscrit étant l'une des clefs de répartition des redevances dues pour équilibrer le budget de l'ASA, le

non-respect de ce dernier va à l'encontre de l'équité entre les différents adhérents.

Pour respecter son débit souscrit:

- **Ne pas intervenir sur la borne et la prise d'irrigation (au niveau du compteur, du réducteur de pression, du limiteur de débit ou autres), prévenir l'ASA en cas d'anomalie de fonctionnement de ces appareils. En effet, la borne et la prise d'irrigation appartiennent à l'ASA, il est interdit d'intervenir dessus.**
- **Utiliser un matériel d'arrosage adapté à son débit souscrit : enrouleur, buse (voir ci-joint l'abaque édité par la Chambre d'Agriculture de la Loire).**

